

École publique Les 3 Pierre
7 rue du Schiste Violet
35310 Saint Thurial
☎ 02 99 85 34 11
✉ ecole.0350557r@ac-rennes.fr

Procès-verbal du Conseil d'école du 31 mars

Membres présents :

- Madame AUBIN, adjointe aux affaires scolaires
- Monsieur POURCHASSE, directeur
- Mesdames LEUTELLIER, TASSEL, PEYROT, PAVOINE, JAHIER, monsieur EVEN, enseignants
- Mesdames GUERIN, NAUX, CORBES, BRUN-LAFLEUR, EYROLLE, ROLLAND, PERSEHAIS, REMONDIN, CLOAREC, représentantes des parents d'élèves

Membres excusés :

- Monsieur Le Maire
- Madame LEMARE, enseignante

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du conseil d'école du 09/11/2022.
- 2) Informations sur les demandes d'investissements et de travaux.
- 3) Les différents projets de cycles.
- 4) Mesure de carte scolaire.
- 5) Questions des représentantes des parents d'élèves.

1. Approbation du conseil d'école du 09/11/2022

Le procès-verbal du 1^{er} conseil d'école est approuvé.

2. Informations sur les demandes d'investissements et de travaux

Informatique/numérique :

- Un appel à projet numérique a été validé et est subventionné. En 2022, l'achat de 8 ordinateurs ultraportables et de 2 UC a été validé par la mairie.

Sport :

Un renouvellement d'un vélo par année est validé par la mairie. Nous avons donc demandé l'achat d'un vélo 2 places.

Chaises :

Une problématique sur les chaises est apparue à l'école. De nombreuses chaises cassent au niveau des soudures. Une étude d'un modèle est en cours. Il est convenu avec la mairie qu'il appartiendra dorénavant à la mairie d'acheter les chaises de manière à ce que le modèle soit le même.

Trois critères sont pris en compte :

- Les chaises doivent être empilables.
- La soudure ne doit pas être située sur les pieds arrière.
- Il faudrait des chaises de la même couleur afin d'éviter l'effet « brocante » dans les classes.

Réponse de la mairie :

La mairie a identifié un modèle. 24 chaises ont été budgétées.

Bâtiment :

Depuis de nombreuses années, la mairie a validé le renouvellement des peintures d'une partie de l'école. Cette année, nous souhaiterions que la salle de réunion soit faite.

La problématique du toit de l'école et des nombreuses fuites constatées est abordée.

Réponse de la mairie :

Une étude est budgétée pour la problématique du toit afin d'identifier les mesures les plus à même de résoudre le problème des fuites.

3. Les différents projets de cycles

RAPPEL : les articles rédigés par l'école concernant les projets sont publiés sur le site de la mairie :

<https://saint-thurial.com/3-pierre/>

- Cette année, les différentes classes travaillent sur la musique :

Nous précisons que l'idée initiale était de monter un spectacle de la PS au CM2. Pour cela, nous avons postulé pour que les classes d'élémentaire puissent bénéficier du dispositif « Musique à l'école ». Ce dispositif permet l'intervention d'une musicienne dans les écoles afin de favoriser la création ou la pratique musicale des élèves. Ce dispositif est financé en partie par la communauté de commune. Malheureusement seules les classes de CM1 et de CM2 vont bénéficier de ces heures ce qui ne nous permet pas de monter le spectacle escompté.

En cycle 1, les élèves vont rencontrer madame BELLARD, mère d'élève et harpiste afin de découvrir son instrument de musique et de travailler sur la relation entre la musique et les danses bretonnes.

En cycle 2, les enseignants vont réaliser un travail sur le rythme et la musique africaine, en partenariat avec l'association Diagonales 35.

En cycle 3, les élèves bénéficieront de 20 heures de travail avec l'école de musique Triolet 24 dans le cadre du projet « Musique à l'école ». Il est prévu de chanter des chansons sur le thème du Jazz et de travailler sur le rythme. Les enseignants espèrent pouvoir faire une représentation en fin d'année.

- Cycle 1 :

Le 1^{er} mars, les élèves de la maternelle se sont déguisés pour le carnaval. Ils ont pu goûter, danser et chanter.

Le 11 mars, les élèves des classes de madame LEUTELLIER et de madame TASSEL sont allés en sortie à l'écomusée de Rennes. Ils ont tout d'abord visité le musée et ont essayé d'imaginer la vie quotidienne à une autre époque grâce aux reconstitutions de pièces à vivre, de constructions, grâce aux objets anciens et aux mises en scènes exposées. Ils ont ensuite pu observer les prémices des transformations de la nature au printemps aux alentours de la ferme. Enfin, et sans aucun doute, c'est le parcours sur le potager et les bâtiments d'élevage qui a eu le plus de succès auprès de ces élèves de 3 à 6 ans. Il faut dire que les 20 races du Grand Ouest du cheptel de l'écomusée permettent aux enfants d'être sensibilisés à la sauvegarde d'espèces emblématiques de notre région : vaches, cochons, chèvres, moutons, poules et canards les ont émerveillés.

En prolongement du projet ferme, les élèves des trois classes de maternelle ont eu la chance de pouvoir caresser un agneau que des parents d'élèves avaient amené à l'école.

Le 02/06, les élèves des classes de madame LEMARE et de madame LEUTELLIER se rendront à la ferme en cavale de Vezin le Coquet. Cette sortie sera l'occasion de découvrir l'ensemble des animaux de la ferme ainsi que de participer au travail de l'agriculteur afin de comprendre de manière plus approfondie cet univers.

Classe de madame TASSEL :

Les élèves de cette classe observent le développement d'une fleur de jacinthe (du bulbe à la fleur).

Ils observent aussi le développement du poussin (incubation d'œufs de poule). L'éclosion est prévue le 5 avril.

Classe de madame LEUTELLIER :

Les élèves de cette classe ont travaillé sur le carnaval des animaux de St Saens. Ils ont écouté des musiques et regardé des œuvres d'art en lien avec les émotions et ont essayé de les analyser, de donner leur avis.

Classe de madame LEMARE :

Les élèves de cette classe ont travaillé sur les aimants. Ils ont aussi imaginé des monstres à partir d'une histoire. Ils ont réalisé des fresques collectives sur les animaux de la ferme.

- Cycle 2 :

Les enseignants souhaitaient mettre en place un cycle vélo qui se serait finalisé par une sortie jusqu'à Bréal sous Montfort mais nous avons été informés par l'inspection qu'il n'était dorénavant plus possible de réaliser une sortie vélo sur route avec des élèves de CP/CE1/CE2. Toutefois, un cycle vélo a quand même débuté pour les élèves de CP afin que les élèves se familiarisent avec l'utilisation de ce moyen de locomotion.

Une sortie en forêt est prévue après les vacances de printemps si possible avec le concours de monsieur Bisch ancien responsable à l'ONF.

Par ailleurs, les élèves de CE1 se rendent à la piscine depuis le 14 mars. Ils y vont les jeudis matins pour des séances de 40 minutes dans l'eau.

Les élèves de CP/CE2 et de CE1 ont réalisé plusieurs séquences de sports depuis le début de l'année : rollers, Kinball, basket, athlétisme (lancer (javelot, poids), course de vitesse, saut de haies, saut en longueur). Les élèves de CP/CE2 réalisent actuellement des activités de tir à l'arc. Ils sont allés à la piscine au premier trimestre.

- Cycle 3 :

Les élèves de CM2 se sont rendus à la piscine au deuxième trimestre même si plusieurs séances ont été annulées.

Des sorties au Rocher Vert sont prévues pour les CM1 et CM2 afin de travailler sur des parcours de course d'orientation.

Les élèves de CM1 ont, par ailleurs, réalisé des activités d'escrime, de Kinball, de rollers.

Les élèves de CM2 ont réalisé des activités de rollers, de biathlon.

Liaison CM2/6ème :

Les volets 1 et 2 ont été envoyés. Les dossiers d'inscription vont arriver. Une visite du collège avec restauration sur place est prévue le 30/05.

Les élèves de l'élémentaire feront une sortie sportive le 27/06 au parc des Gayeulles qui permettra de finaliser les cycles sportifs mis en œuvre tout au long de l'année. Il est prévu la mise en place d'olympiades, d'une course d'orientation et la participation aux parcours d'accrobranche.

4. Mesure de carte scolaire

Nous avons été informés de la fermeture d'une classe de l'école à partir de la rentrée 2022. Madame LEMARE quittera donc l'école à la fin de l'année.

Contexte sur le département : 917 élèves en moins à la rentrée 2022 sur les 421 écoles du département. Sur 3 rentrées, c'est une perte d'environ 2 000 élèves.

Dans les environs de Saint Thurial il y a une fermeture à Bréal sous Montfort (Maternelle), une fermeture à Goven, une fermeture conditionnelle à Baulon. La baisse de la démographie dans une école est toujours multifactorielle. Sur une commune comme Saint Thurial, pour maintenir une classe par niveau en élémentaire il faut en moyenne 24 élèves par niveau. Depuis l'année scolaire 2009/2010 nous avons une moyenne de 21 élèves inscrits chaque année en petite section avec 3 années où nous avons inscrits 25 élèves ou plus et 3 années où nous avons inscrit moins de 20 élèves. La baisse d'effectifs finit donc par entraîner une fermeture de classe.

Réponse de la mairie :

L'inspectrice a contacté la mairie au sujet de la fermeture de classe. Une fermeture conditionnelle a été demandée par les élus mais n'a pas été suivie d'effets.

5. Questions des représentants des parents d'élèves

Remarques / questions concernant l'école : 28 réponses au questionnaire adressé à l'ensemble des parents d'élèves.

Éléments positifs selon ressenti par les enfants :

- 1) Les activités sportives proposées (biathlon, escrime avec les bouteilles, rollers, parcours de motricité, tir à l'arc) – 4 réponses
- 2) La carnaval – 4 réponses
- 3) La sortie à la ferme – 3 réponses
- 4) La chorale
- 5) Les expériences en sciences de la vie
- 6) Le travail sur un exposé (CM1) – 2 réponses

Éléments négatifs selon ressenti par les enfants :

- 7) Le manque d'activités sportives en CP
- 8) Les relations difficiles avec les CM2 pour les CM1 (3 réponses).
- 9) L'absence de cours de piscine depuis le début de sa scolarité. La plupart des autres écoles démarrent les cours dès la GS (pour la classe de CM1 – 3 retours)

Réponse de l'école :

7) Les élèves de CP de Mme PAVOINE ont sport depuis le début de l'année pendant 40 minutes tous les matins 3 fois/semaine (de 10h35 à 11h15).

Pour la période en cours voici les domaines travaillés :

- les lundis matin les élèves participent à des jeux collectifs avec ballon,
- les jeudis matins ils font de la gymnastique sur les parcours de motricité
- les vendredis matin ils font des jeux de lutte.

Depuis le 1^{er} avril un cycle vélo a débuté et s'ajoute à ce volume horaire ; De plus, comme les années passées, une initiation au basket puis aux sports de raquettes sera proposée une fois/semaine après les vacances d'avril.

Le volume horaire dédié aux activités physiques et sportives qui peut, dans les instructions officielles, être réparti sur l'année scolaire est donc respecté. Dans la classe de monsieur POURCHASSE, les élèves ont réalisé les activités mises en place pour les CE2. Depuis le début de l'année ils ont fait de l'athlétisme, du kinball, du roller, de la piscine, du tir à l'arc, du basket.

8) Nous avons réalisé un conseil d'élèves lors duquel nous avons reprécisé un certain nombre de points : nécessité de faire respecter le planning par le groupe prioritaire, nécessité de respecter les règles de la cour, rappel du rôle des délégués. Nous précisons que nous avons peu de retour des élèves au quotidien. Ces temps permettent donc de répondre aux problématiques ressenties mais non exprimées.

9) Point déjà vu à plusieurs reprises : nous sommes désolés que les élèves de CM1 aient subi les différentes mesures liées au COVID mais nous n'y sommes pour rien puisque c'était la piscine qui annulait les séances. Nous avons tenté cette année de rajouter les CM1 aux CM2 mais cela a encore été annulé. Notre seul objectif est de pouvoir les emmener le plus possible à la piscine. Par ailleurs, nous dépendons de la piscine de Chartres de Bretagne et aucune école n'envoie les élèves depuis la GS. Chaque école a le droit à 3 créneaux identifiés pour les CE1, CE2, CM2.

Retours / observations diverses selon les parents :

- 1) Devoirs prévus à l'agenda mais ne retrouve pas la leçon dans le classeur ou leçon non vue en cours CE2 – 1 réponse
- 2) Très satisfaite de cette école : locaux , personnel, activités , communication concernant l'école maternelle. – 5 réponses

- 3) Les activités proposées aux enfants sont de très bonne qualité – 2 réponses
- 4) Absence de progression en termes d'exigence entre le CE et le CM. – 1 réponse
- 5) En CE1 nous apprécions que la quantité de devoirs à la maison soit faible (puisque légalement, de mémoire, il ne devrait pas y en avoir) et surtout très cadrés et dans une régularité constante et ordonnée ce qui permet de s'organiser et d'autonomiser les enfants. Cela suffit à notre sens pour faire le lien maison-école sans les surcharger.
- 6) Éléments positifs car les effectifs dans les classes sont très appréciables – 1 réponse

1. Est il possible de prévoir un peu plus de sortie à la journée ? 2 réponses

Réponse de l'école :

Nous recevons un budget municipal de 22,50 euros par enfant et par année civile. Ce budget ne permet la mise en place que d'une seule sortie. L'OCCE peut compléter notamment pour les interventions extérieures (auteur, musicien) mais nous n'avons pas assez de rentrées d'argent pour financer plusieurs sorties par classe. Les sorties vélos pour les cycle 2 étant maintenant interdites, c'est une possibilité gratuite de sortie qui nous est enlevée.

2. Nous nous sommes interrogés en tant que parents délégués sur la baisse des effectifs à l'école des 3 Pierre. Il a été communiqué via la presse (Ouest France) d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine, ce qui peut inquiéter certains parents. Qu'en est il ? L'école a-t-elle des observations, des explications à faire ?

Réponse de l'école :

Il y a bien une mesure de carte scolaire (voir point 4).

3. En quoi consiste l'évaluation d'aisance aquatique en CM2 ? Comment les élèves de CM1 y seront préparés sachant qu'ils n'ont eu aucune séance de piscine dans leur scolarité?

Réponse de l'école :

Dans l'Ille et Vilaine, un protocole académique est mis en place concernant l'évaluation du degré de maîtrise des compétences en natation. Ce protocole est fragmenté en 3 niveaux :

Niveau 1 (CE1/CE2) : L'évaluation s'effectue à partir d'un enchaînement d'actions : s'immerger en sautant dans l'eau en moyenne profondeur, se laisser flotter un instant puis se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui.

Niveau 2 (CM1/CM2) : L'évaluation s'effectue à partir d'un enchaînement d'actions : sauter ou plonger en grande profondeur, se déplacer en position ventrale sur une dizaine de mètres, franchir en immersion complète un obstacle sur une distance de 1 m, effectuer un surplace de 5 à 10 secondes, se déplacer en position dorsale sur une dizaine de mètres.

Niveau 3 (CM1/CM2/6ème): attestation savoir nager.

À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière. Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle. Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m. Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m. Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 m. Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale. Se déplacer sur le dos sur une distance de 15 m. Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 m. Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète. Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

Les élèves de CM1 n'y seront pas préparés par l'école puisque nous n'avons pas eu accès à la piscine.

4. Il semblerait qu'il n'y ait pas de contrôle parental sur les ordinateurs de l'école (recherches sur internet d'un élève inadaptées dans le cadre d'un travail sur un exposé en CM1), est-ce normal ? Est-il envisageable d'en installer et/ou de faire passer le "permis internet" aux enfants ? – 3 réponses

Réponse de l'école :

Il y a un dispositif de contrôle (licence de filtrage). Nous avons rajouté en plus des additifs bloqueurs de publicités. Toutefois, aucun dispositif ne pourra fonctionner de manière certaine et éviter les problématiques de détournement d'une consigne initiale par certains élèves. La préparation d'exposés en classe est importante. Elle favorise l'acquisition de l'autonomie. L'enseignant a pour objectif de passer de groupe en groupe pour aider les élèves dans la réalisation de leur exposé. Un contrôle accru sera mis en place.

Après avoir interrogé les informaticiens, ces derniers ont augmenté le degré de filtrage des ordinateurs.

5. Maintenant que les restrictions sanitaires sont levées serait il possible de pouvoir accompagner notre enfant dans la classe le matin ? Cela permet de voir ce qu'ils font et de pouvoir échanger plus facilement avec lui sur ces temps scolaires : 1 question maternelle

Réponse de l'école :

Nous souhaitons, nous aussi, pouvoir accueillir les parents dans les classes. Toutefois, il est important de comprendre que les règles sanitaires évoluent en permanence. L'incertitude administrative est très importante. Nous ne souhaitons donc pas modifier des règles qui fonctionnent pour devoir tout rechanger quelques jours plus tard et multiplier les communications aux familles. En effet, si nous autorisons les familles à rentrer dans les classes, il faudrait que nous demandions aux élèves de la classe de madame TASSEL de rentrer à nouveau par le couloir pour avoir accès au vestiaire. Si les règles administratives se stabilisent, nous vous assurons que nous réorganiserons les rentrées à partir de septembre prochain. En revanche, le fait que les parents ne rentrent plus dans les classes a permis de développer l'autonomie des élèves puisqu'ils s'organisent pour enlever leur manteau, prendre leur carnet de liaison dans leur cartable, ranger leurs affaires au porte manteau. Il y a donc aussi des aspects positifs pour les apprentissages des élèves.

6. Les CM2 cette année vont il pouvoir passer leur permis vélo ? Car cela est pénalisant au collège – 2 réponses

Réponse de l'école :

Nous avons déjà relancé les services mais n'avons pas eu de réponse. Nous les relancerons à nouveau.

7. Dommage qu'il ne soit pas possible de prévoir une rentrée en janvier pour les PS de fin d'année : est il possible de rappeler les règles d'accueil à l'école, notamment avec l'école obligatoire à 3 ans – 1 réponse

Réponse de l'école :

Pour les élèves de petite section la rentrée doit forcément être effectuée en septembre puisque la scolarité est devenue obligatoire. Une adaptation est possible pour les après-midi. Nous rappelons que, contrairement à ce qui est dit dans les médias, ce n'est pas l'âge de l'enfant qui est pris en compte mais son année de naissance. Ainsi, pour la rentrée de septembre 2022 les élèves qui seront nés en 2019 seront admis en petite section (n-3 avant l'année de rentrée) et les élèves nés en 2020 seront admis en toute petite section (n-2 avant l'année de rentrée).

En revanche, pour les élèves de toute petite section la rentrée peut s'effectuer en septembre ou en janvier. Suite à des demandes parentales, nous avons décidé de mettre en place une troisième rentrée possible au retour des vacances de printemps. Par équité pour les familles, ceci sera effectif à partir de l'année scolaire 2022/2023.

8. Le fait de ne pouvoir visiter l'école avant inscription peut être un frein : est-il obligatoire de passer par la mairie, ou bien est ce une organisation de la commune ; sur la « complexité » de devoir passer par la mairie pour compléter un dossier d'inscription – 3 réponses

Réponse de l'école :

Légalement l'inscription est une prérogative de la mairie. Ceci explique que dans le parcours d'inscription il faille remplir les documents à la mairie. Ces documents ne sont pas à remplir en plus à l'école donc d'un point de vue administratif il n'y a pas de surcharge. Nous venons par ailleurs de créer une fiche de renseignements numérique que les parents pourront enregistrer sur leur ordinateur et renvoyer tous les ans sans la remplir à nouveau.

La visite de l'école est déconnectée de l'inscription administrative. Le directeur fait visiter l'école individuellement à chaque famille. Il est donc possible de visiter l'école avant, pendant ou après avoir rempli les documents en mairie.

Après vérification auprès de la mairie, il est bien possible de renvoyer le dossier d'inscription par mail. Le site internet est mis à jour concernant la procédure d'inscription.

Les enseignants vont étudier la possibilité de mise en place d'une porte ouverte.

9. Il a été noté sur 3 retours, la faiblesse de l'accompagnement d'élèves dits « en difficultés ».

Comment sont identifiés les élèves en difficultés par les enseignants ? Comment l'équipe éducative échange avec les parents sur le sujet, qu'est-il proposé ? – 3 réponses

Réponse de l'école :

Les élèves dits en difficultés sont très bien identifiés. Au mois de juin, chaque enseignant doit noter dans un document de suivi les élèves qui pourraient avoir des difficultés en précisant la nature de ces difficultés, les suivis mis en place ou demandés ainsi qu'en précisant les informations faites aux familles. En septembre, nous réalisons une réunion par cycle lors de laquelle chaque enseignant explique à l'enseignant suivant les problématiques des élèves. En janvier nous réalisons une réunion sur les problématiques sociales qui pourraient émerger au sein de l'école. Par ailleurs, tous les livrets des élèves sont accessibles sur ONDE pour tous les enseignants. Par ailleurs, nous communiquons très régulièrement entre nous. Enfin, nous rencontrons toutes les familles à la fin du premier semestre pour aborder les aspects positifs et les problématiques de leurs enfants. Nous précisons que de nombreuses choses sont mises en place dans les classes sans que cela soit vu par les parents. Si des familles ont des doutes sur la prise en charge de leur enfant, je les engage à demander un rendez-vous rapidement pour régler la situation au bénéfice de leur enfant.

Secrétaires :

Carine PEYROT
Guillaume EVEN